

Ajouter le nom de la mere à un enfant

Par tapas

Bonjour,

Je suis séparée du pere de ma fille, nous n'étions pas mariés. Elle porte le nom de son père et je souhaiterais ajouter le mien en plus. A l'époque du jugement, mon avocate m avait dit que ça pouvait se faire en présentant une requete. Aujourd'hui, je n ai pas les moyens de payer un avocat pour le faire (et je n ai pas droit a l aide juridictionnelle). Cette requete porte elle un nom? ou me suffit il d'écrire un courrier au JAF?

Merci de m aider pour la démarche à suivre :)